

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DU HAVRE DU 7 JUIN AU 9 JUILLET 2021

Le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a fixé par arrêté les modalités de l'enquête publique portant sur le projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal du Havre. Cette procédure vise à permettre l'aménagement d'un secteur de jardins de loisirs et potagers sur le plateau de Dollemard, à mettre à jour la prise en compte des risques naturels et technologiques, et à apporter des évolutions mineures au Règlement du PLU.

**L'enquête publique se déroule du lundi 7 juin (ouverture à 10h) au vendredi 9 juillet 2021 inclus (clôture à 16h30)**, soit une durée de 33 jours. M. Bernard RINGOT, ingénieur des ponts retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

Le dossier, accompagné de l'arrêté d'enquête publique, des avis émis par l'autorité environnementale, par les personnes publiques associées et la commune du Havre, est consultable sur [www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr) et [www.lehavre.fr](http://www.lehavre.fr), ainsi que dans sa version papier et sur un poste informatique :

- à l'hôtel de ville du Havre, du lundi au vendredi de 8h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h (situé au 1517 Place de l'Hôtel de Ville 76 600 Le Havre) ; en raison de la crise sanitaire et afin de limiter la présence simultanée du public à 6 personnes maximum, le dossier d'enquête sera consultable sur place uniquement par prise de rendez-vous préalable via le standard téléphonique : 02 35 19 45 45 ;
- à l'hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du lundi au vendredi de 8h à 18h (situé au 19 rue Georges Braque, 76 600 Le Havre).

Dans ces lieux, un registre papier permet à la population de formuler ses observations, qui peuvent également être envoyées par mail à [plulehavre@lehavremetro.fr](mailto:plulehavre@lehavremetro.fr), ou encore transmises par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur du projet de Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Havre : Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Direction urbanisme, habitat et affaires immobilières, 19 rue Georges Braque CS70854 LE HAVRE Cedex.

Le Commissaire enquêteur assurera **5 permanences** :

- le lundi 7 juin 2021, de 10h à 13h, à la mairie du Havre ;
- le mercredi 16 juin 2021, de 13h30 à 16h30, à la mairie du Havre ;
- le mercredi 23 juin 2021, de 15h à 18h, au siège de la communauté urbaine ;
- le jeudi 1er juillet 2021, de 9h à 12h, à la mairie du Havre ;
- le vendredi 9 juillet 2021, de 13h30 à 16h30, à la mairie du Havre.

À l'issue de l'enquête, le projet de Modification n°1 du PLU du Havre, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations du public et du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.